

La stratégie « Plan Fleuves » de l'agglomération lyonnaise : pour une vision et un développement métropolitain de la confluence Rhône-Saône

The "Rivers Plan" strategy in Lyon's agglomeration: for a vision and metropolitan development of the Rhône-Saône confluence

Olivier Pillonel², Damien Saulnier¹, Emmanuel Cellier¹, Eugénie Ndiaye¹

¹Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 18 rue du Lac – BP 3129 – 69402 Lyon Cedex 03 (d.saulnier@urbalyon.org, e.cellier@urbalyon.org, e.ndiaye@urbalyon.org), ² Grand Lyon-DGDU-DPPA-Stratégies d'agglomération, (opillonel@grandlyon.org), 20 rue du Lac - BP3103 - 69399 Lyon cedex 03

RÉSUMÉ

Le Rhône et la Saône ont de tout temps participé au développement de l'agglomération. Inscrits depuis les années 1990 dans la planification urbaine comme axes stratégiques de développement (« l'arc des fleuves »), ces cours d'eau ont fait l'objet de nombreuses démarches et projets (« Plan Bleu », « berges du Rhône », « Anneau Bleu », « rives de Saône », ...) qui concourent à les identifier comme un emblème de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cette dynamique pour que l'agglomération soit vécue et reconnue comme une grande métropole fluviale, ce en définissant une stratégie de développement qui concilie et exploite ses potentialités (transport fluvial, développement économique, tourisme, biodiversité, modes doux, loisirs, ...). A l'initiative du Grand Lyon, la stratégie « Plan Fleuves » constitue donc une démarche concertée et prospective qui s'inscrit à l'échelle géographique de la métropole lyonnaise. Cette dimension métropolitaine sera l'illustration d'une mise en lien de différents niveaux d'analyse : les territoires, les cours d'eau, les rapports entre territoires et cours d'eau. L'intégration des échelles territoriales de planification, de projet, de compétence et de gouvernance sera donc nécessaire pour la réussite de cette stratégie. Et, en cohérence avec le processus de rayonnement métropolitain de l'agglomération lyonnaise, c'est dans une dimension européenne voire internationale que se définira cette stratégie « Plan Fleuves ».

ABSTRACT

The Rhone and Saône rivers have always participated in the development of the city of Lyon. Recorded since the 1990s in urban planning documents as strategic development axis ("the rivers arc"), these rivers have been the support of many projects and plans ("Blue Plan", "The Rhône Banks project", "Blue Ring initiative", "The Saône Banks project" ...). This helped identify them as emblems of the Lyon urban area. Today, this dynamic has to be pursued in order to position and experience Lyon as a river metropolis, by defining a development strategy that combines and exploits its potentials (water transport, economic development, tourism, biodiversity, sustainable mobility...). At the initiative of the Greater Lyon, the "Rivers Plan" strategy is thus a concerted and prospective initiative at the scale of Lyon metropolitan area. This metropolitan dimension is an illustration of a formal link between different levels of analysis: territories, rivers, the relationship between territories and rivers. Integrating the various scales of urban and regional planning, of projects, competencies and governance will be necessary for the success of this strategy. In line with the international ambitions of the Lyon metropolis, the "Rivers Plan" strategy will also have to be defined in its European or even international dimension.

MOTS CLES

Biodiversité, gouvernance, Métropole fluviale, modes doux, tourisme, transport fluvial, usages.

1 L'ELABORATION DU « PLAN FLEUVES »...

L'appréhension de la « dimension métropolitaine » dans le cadre de l'élaboration du « Plan Fleuves » trouve sa pertinence dans la poursuite du processus de métropolisation de l'agglomération lyonnaise et de son rayonnement à une échelle de plus en plus large.

Ce projet stratégique, à l'initiative du grand Lyon, s'étend au-delà de son périmètre institutionnel pour permettre, en concertation avec l'ensemble des acteurs, un développement cohérent des fonctions fluviales métropolitaines.

Répondant aux principes de développement durable et de subsidiarité territoriale, la dimension spatiale du « Plan Fleuves » repose sur deux échelles qui permettront de donner une définition exacte de la vision métropolitaine de la confluence Rhône-Saône. Il s'agit d'abord de l'échelle stratégique qui s'étend au nord jusqu'au port de Villefranche-sur-Saône; au sud en intégrant le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, à l'est jusqu'à la confluence de l'Ain et du Rhône et ensuite de l'échelle du bassin Rhône-Saône.

La définition d'une échelle métropolitaine lyonnaise n'est cependant pas nouvelle (démarche « InterScot »). Dans ce périmètre où cours d'eau majeurs et confluences retrouvent une place structurante notamment à travers le concept des liaisons vertes, l'existence d'une métropole fluviale peut être valorisée.

A travers le principe de subsidiarité, la métropole lyonnaise se conçoit spatialement à l'échelle de l'aire urbaine de Lyon. En revanche, la dimension métropolitaine du « Plan Fleuves » sera l'illustration d'une mise en lien de différents niveaux d'analyse : les territoires, les cours d'eau, les rapports entre territoires et cours d'eau. L'intégration des échelles territoriales de planification, de projet, de compétence et de gouvernance sera donc nécessaire pour la réussite d'une stratégie « Plan Fleuves ».

Enfin, pour garder une cohérence avec le processus de rayonnement métropolitain de l'agglomération lyonnaise, c'est dans une ambition européenne voire internationale que se définira cette stratégie « Plan Fleuves ».

2 ... POUR FAIRE EMERGER LA METROPOLE FLUVIALE

Les récentes réflexions autour du « Plan Fleuves » se nourrissent de l'historique de projets et documents cadres établis pour l'aménagement et la réhabilitation des cours d'eau lyonnais.

Ancrés dans la culture locale et le développement économique et urbain de la Cité, les fleuves ont depuis longtemps fait l'objet de politiques et de projets : le « Plan Bleu » de 1991 et 1998, les « berges du Rhône », les « Rives de Saône, la charte de partenariat de 2010 avec VNF, ...

Aussi, le Scot de l'agglomération lyonnaise et l'InterScot affirment la mise en valeur d'un réseau bleu comme un des trois éléments piliers de la structuration de l'agglomération et un trait d'union entre les territoires.

Le « Plan fleuves » s'inscrit donc dans cette dynamique en positionnant sa stratégie de développement de la confluence Rhône-Saône à une échelle spatiale élargie et dans une vision prospective partagée. Embrasser le développement cohérent de l'ensemble des fonctions fluviales, valoriser les potentialités et lever les contradictions, ce dans un dialogue permanent avec les territoires et les acteurs partenaires, telle est l'ambition du « Plan Fleuves ».

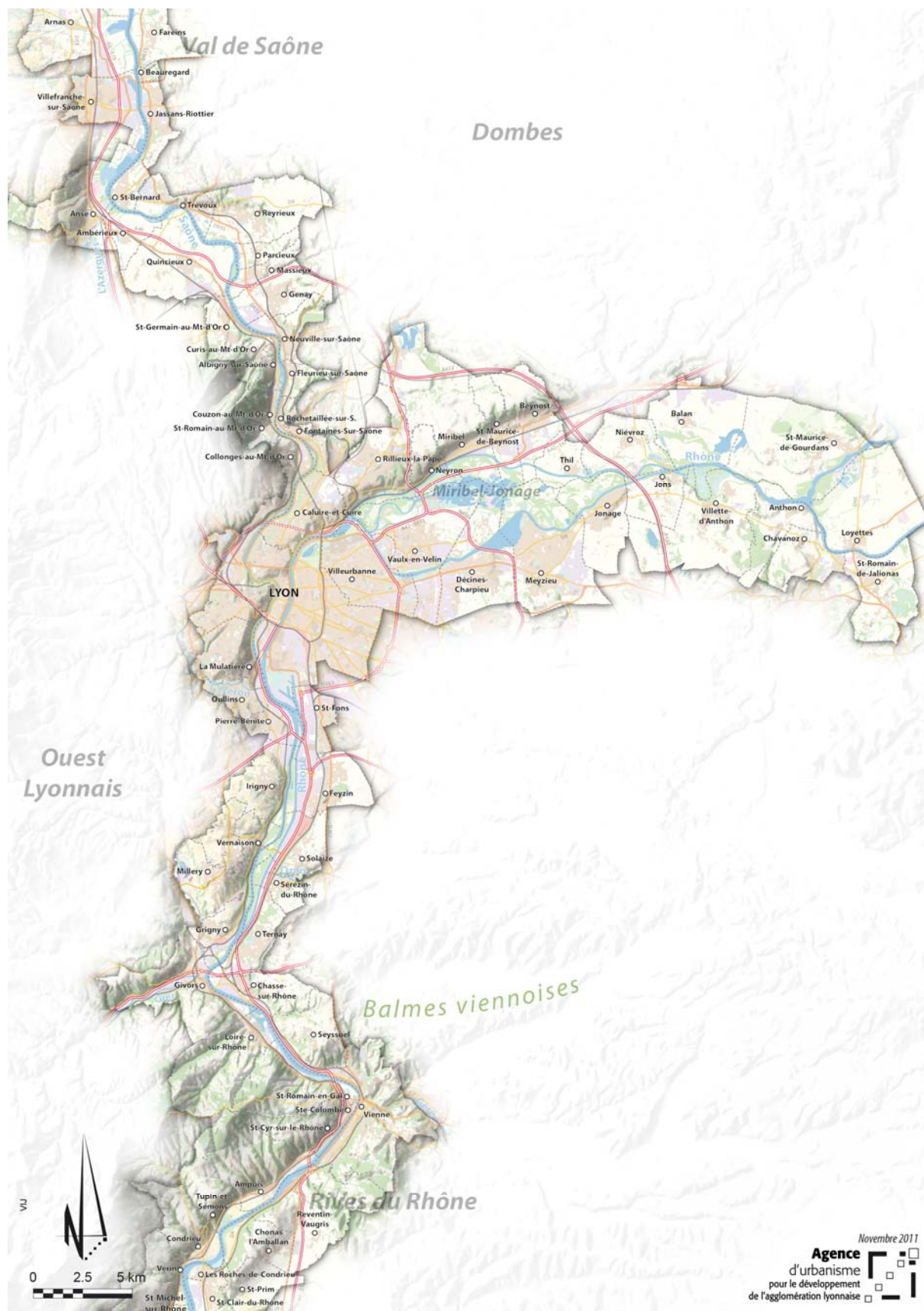
Dans ce contexte, le « Plan Fleuves » se construit autour d'un objectif principal : faire de Lyon un territoire vécu et reconnu comme une grande métropole fluviale. Pour cela, les fleuves seront interprétés selon quatre axes majeurs : être des artères centrales pour la métropole, être des éléments majeurs de la qualité de vie, être des facteurs de rayonnement et d'attractivité, être des acteurs du développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

SEPAL, Scot de l'Agglomération lyonnaise, 2010.

Grand Lyon, le «Plan Bleu»: schéma d'aménagement des berges de la Saône et du Rhône, Agence d'urbanisme de Lyon, 1990-1998.

Cristal, Lyon 2020, Synthèse du groupe de travail « Fleuves », Février 2007.



Le périmètre du « Plan Fleuves » : une échelle pertinente d'appréhension de la dimension fluviale.